



Édition
2019

LOISIRS POUR TOUS

Dispositif d'aide
à l'inscription
aux activités de loisirs

La Chapelle-sur-Erdre vous aide pour accéder
aux activités des associations **sportives**,
culturelles, **environnementales**, **scientifiques** ...

... ou pour assister à un spectacle
à **Capellia**.



Chorale Accord



Nantes Erdre Futsal



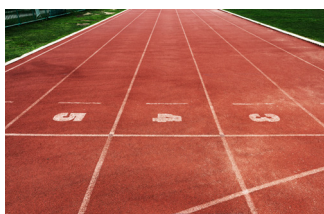
Benjamin Biolay (saison 2018-2019)



La Chapelaine Handball



Mélissa Laveaux (saison 2018-2019)



Fatoumata (saison 2018-2019)

Vous pouvez utiliser ces bons de deux façons :

1. Vous souhaitez vous inscrire dans une association chapelaine...



Renseignez-vous directement auprès de l'association qui vous intéresse (*inscriptions généralement courant juin*),

ou

Inscrivez-vous lors de la Vitrine des associations qui aura lieu **le samedi 7 septembre, à Capellia.**

Le guide des associations est disponible dans tous les accueils de la Ville.



2. Vous souhaitez assister à un spectacle à Capellia...

Rendez-vous directement à la billetterie de Capellia, chemin de Roche Blanche, soit :

- à partir du **19 juin** pour les abonnements,
- à partir du **3 juillet** pour la billetterie individuelle.

Et ce jusqu'à la date de validité des bons.

Horaires d'ouverture de la billetterie :

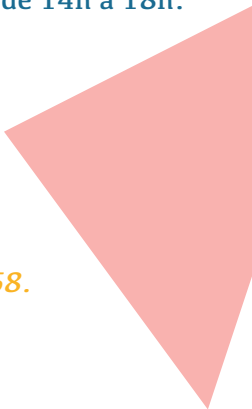
- du mardi au vendredi de 14h à 18h,
- le mercredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.



Découvrez la programmation en détails lors d'une soirée conviviale organisée **le mardi 18 juin, à 19h, à Capellia.**

Entrée libre, réservation conseillée au 02 40 72 97 58.

Plus d'informations sur www.capellia.fr



À noter

Les bons sont attribués à titre individuel à chaque personne du foyer et ne sont donc pas transmissibles d'une personne à une autre. Ils sont valables jusqu'au 15 novembre 2019.



RENSEIGNEMENTS

Une question sur le dispositif ?

Direction de l'Animation
Rue Jean Jaurès
02 51 81 87 55

Une question sur l'achat de places de spectacles ?

Capellia
Chemin de Roche Blanche
02 40 72 97 58

www.lachapellesurordre.fr
www.capellia.fr